



# Commission

*Archives  
du Sénat*

relative aux Coenins de fer  
d'Eure et d'Eure & Loire.

ETIENNE  
NICOLAS, Su  
VERSAILLES



1

Commission

pour l'examen du projet de loi, adopté par la Chambre des députés,  
ayant pour objet l'incorporation dans le réseau d'intérêt général, de  
divers chemins de fer d'intérêt général déclarés d'utilité publique dans  
les départements de l'Eure et d'Eure et Loir.

La commission s'est réunie à Paris, au Ministère des travaux  
publics, le mercredi 16 juillet 1879, à 2 heures.

président d'âge, M. Delacroix;

Secrétaire, M. Chardon.

La commission a d'abord nommé son bureau. Ont été  
maintenus comme président, M. Delacroix, et comme secrétaire,  
M. Chardon.

En suite divers membres présentent, sur le projet, diverses  
observations.

M. Pouyer-Quertier notamment insiste pour avoir des  
explications du Ministre sur ses projets relativement au rachat  
par l'Etat du réseau concédé à la Compagnie locale.

M. Labiche croit qu'en effet le Ministre doit être entendu,  
mais il ajoute qu'il faudrait être sobre de déclarations au sujet  
du rachat par l'Etat, de telle manière que celui-ci ne soit pas  
engagé irrévocablement.

M. le Ministre se présente sur ces entrefaites, et, répondant  
à la question qui lui est ~~opposée~~, déclare qu'il ne refusera pas  
d'entendre les propositions de rachat qui pourraient lui être  
faites par la Compagnie locale, disant de plus qu'il ne fait  
aucune opposition à ce que cette déclaration, ainsi formulée, soit  
insérée dans le rapport.

La commission enfin nomme pour rapporteur, M. Labiche,  
en décidant que mention au rapport sera faite de la déclaration  
du Ministre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée, sauf  
réunion nouvelle pour lecture du rapport.

Le Président,

Le Secrétaire,  
A. Chardon

2

Séance du mardi, 22 juillet 1879.  
présidence de M. Delacroix.

Ordre du jour : - lecture du rapport de M. Laboche.  
Le rapport est lu et adopté.

La séance est levée à 2 heures.

Le Président

Le secrétaire,  
A. Charbon.

